
COMMUNE DE SAINT-YRIEIX SUR CHARENTE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 26 MARS 2019

Délibération n°2019-03-03

*Approbation du compte
administratif 2018*



LE VINGT-SIX MARS DEUX MILLE DIX-NEUF à 18 h 30, le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Denis DOLIMONT, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Date de convocation du conseil municipal : 20 mars 2019

Date d'affichage : 20 mars 2019

Date d'envoi de la convocation : 20 mars 2019

Membres présents :

Denis DOLIMONT, Sylvie SESENA, Patrick VAUD, Martial BOUISSOU, Annie LAMIRAUD, Céline LE GOUÉ, Maryse ROUX, Joël SAUGNAC, Annie COULOMBEL, Juliette LOUIS, Séverine CHEMINADE, Pierre ROUGEMONT, Frédéric RÉAUD, Francis CAILLAUD, Jean-Jacques FOURNIÉ, Benoît MIÈGE-DECLERCQ, Nicole GUIRADO, Serge LOUIS et Jean-Pierre COURALET.

Arrivée d'Éric ROUSSEAU à 18 h 35 - Question n°2

Arrivée d'Annette FEUILLADE-MASSON à 18 h 37 - Question n°3

Absents avec procuration :

Thibaut SIMONIN avec procuration à Jean-Jacques FOURNIÉ
Annette FEUILLADE-MASSON avec procuration à Sylvie SESENA
Paulette MICHEL avec procuration à Patrick VAUD
Michel TAMISIER avec procuration à Nicole GUIRADO

Absents :

Robert BAUER, Evelyne BONNEAU, Laure BARBIER, David BRIÈRE et Marie-France CHANGEUR

Joël SAUGNAC a été nommé secrétaire de séance.

Conseil municipal du 26 mars 2019

DELIBERATION N°2019-03-03

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018.

REFERENCES :

- Articles L 1612-12 et L 2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- Instruction M 14.

Suite à la demande de retrait par les services préfectoraux de la délibération n°2019-02-02 en date du 19 février 2019, le Conseil Municipal se prononce à nouveau sur l'approbation du compte administratif 2018.

Après que les résultats comptables aient été exposés en séance,

Après que plusieurs explications d'ordre technique aient été apportées,

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Patrick VAUD, premier adjoint, (M. Denis DOLIMONT ayant quitté la salle du Conseil Municipal et n'ayant pas pris part au vote) délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2018, dressé par Monsieur Denis DOLIMONT, Maire,

- lui donne acte de la présentation faite du compte administratif,
- constate les identités de valeurs avec le compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice, aux débits et crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
- arrête les résultats définitifs qui sont approuvés, à l'unanimité des suffrages exprimés par 23 « pour » et 0 « contre » des personnes présentes et représentées.

*Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour copie conforme,
Mairie de Saint-Yrieix, le 28 mars 2019.*

Le Premier Adjoint chargé de l'Aménagement du Territoire.
Patrick VAUD.



CERTIFIE EXECUTOIRE

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

29/03/2019

Affiché le :

29/03/2019



A Saint-Yrieix, le 29/03/2019
Le Premier Adjoint chargé de l'Aménagement du Territoire.
Patrick VAUD.